

EDITO :

Le mercredi 26 septembre, le Gouvernement a officialisé son projet de loi de finances pour 2014. Après une année 2013 déjà lourdement frappée du sceau de l'austérité, ce budget, avec 3 milliards de prélèvements supplémentaires et moins 14,8 milliards de dépense publique, enfonce encore plus le pays dans la crise.

S'il était adopté, les premiers frappés seraient les agents de l'Etat avec une baisse de 1,7 milliards de la masse salariale, la suppression nette de 2144 emplois et le gel, pour la cinquième année consécutive du point d'indice.

Le fonctionnement des services serait lui aussi lourdement affecté (-900 millions) comme celui des opérations de l'Etat (-1,5 milliard) ou les collectivités territoriales (-1,5 milliard).

Dans le même temps, le projet de loi de financement de la sécurité sociale prévoit 5,5 milliards d'économie : 2,9 milliards des dépenses maladie, 1,9 milliards pour les retraites, 0,3 milliard pour le chômage, 0,2 milliard pour la famille.



Le seul poste qui se porte bien c'est celui du paiement des intérêts de la dette.

En 2014 nos impôts devraient assurer 46,7 milliards de revenus à ceux qui détiennent cette rente.

Si l'on prend en compte les plus de 100 milliards de dividende versés aux actionnaires c'est plus de 15 % du PIB qui est détourné de l'économie vers des profits financiers.

A cela s'ajoute la fraude fiscale dont on a appris cette semaine que la fraude à la seule TVA coûterait 32 milliards au budget de l'Etat au lieu de 10 comme estimés jusqu'ici.

Dans toute l'Union Européenne, les inégalités se creusent et la pauvreté augmente aussi vite que le chômage. Mais la limite de tolérance des peuples à ce racket est peut être bientôt atteinte.

DUERP : CENT FOIS REMETTRE SUR LE METIER...

Ces derniers jours, nous avons reçu sur nos boîtes mail, le message de la DDFIP 22 relatif à la mise à jour annuelle du recueil des risques professionnels autrement dit le DUERP,

Il semblerait que l'arrivée de ce mail dans les boîtes de nos Responsables de Services soit la cause de levées de boucliers pour cause de surcharge de travail !

Sans nier le caractère lourd de la tâche, il convient de rappeler quelques principes de base :

- La mise à jour du DUERP est une obligation légale ! Ce n'est pas un énième gadget administratif (audit, contrôle interne,...) ,
- La mise à jour permet aux agents et surtout aux membres du CHSCT, de faire le point sur l'avancée (ou le recul !) des prises en compte et remèdes apportées par l'employeur aux risques recensés !
- Cette mise à jour doit permettre (obliger ?) l'employeur, donc notre DDFIP, d'établir le plan annuel de Prévention.

Ce travail doit être réalisé avec sérieux et avec la participation active de tous les agents !

Il ne doit pas y avoir de censure de la part de qui que ce soit ; tous les risques doivent être recensés dans la mesure où les agents estiment que leur santé, leur vie, sont mises en danger dans l'exercice de leurs missions. Il en va en particulier des Risques Psycho Sociaux (stress, fatigue, ...) occasionnés par la dégradation continue de nos conditions de travail. L'Administration est responsable des troubles de santé occasionnés par ces RPS ; le Chef de Service, il faut entendre par ce terme, le Directeur Départemental des Finances Publiques, est seul responsable devant la loi !

Donc, il ne faut pas que cette mise à jour soit laissée de côté ou faite à la va vite !

Nous devons exiger de nos responsables de service que tout le temps nécessaire soit pris pour établir le nouveau DUERP. Pour cela, il y a toujours d'autres tâches que nos responsables pourront laisser de côté, comme remplir des tableaux de statistique pour la Direction !

Il en va de l'intérêt des agents ; il en va de notre santé !

Pour information, le 1er octobre s'est tenu le dernier CHSCT auquel était présenté le dernier Plan Annuel de Prévention (PAP) ; Zéro pointé Monsieur le Directeur ! Pour la 3ème fois consécutive, votre plan de prévention a été invalidé par l'ensemble des représentants syndicaux.



Ça s' passe comme ça, chez Mac DDFiP

Ouch ! Dernière réunion du CHS CT, qu'est-ce qu'on apprend ? L'administration se retrouve avec 27 000€ dont elle ne sait que faire !!! On en est rendu à se demander si on ne va pas acheter des armoires avec les crédits du CHS CT... C'est quand même dommage, vu qu'il aura fallu attendre 6 longs mois pour que cette même administration mette la main à la poche pour réagir à une recommandation médicale et achète un paquet de gants en plastoc à 6 euros la boîte de 100...On est gestionnaires, ou on ne l'est pas, direz-vous...coïn-coïn.



PREMIERE CONFERENCE NATIONALE DES RETRAITE-E-S DES FINANCES CGT

ADRESSE AUX RETRAITE-E-S

Les délégué-e-s à la 1^{ère} conférence nationale de l'Union fédérale des retraité-e-s des Finances CGT réuni-e-s à Guidel du 24 au 26 septembre 2013, s'adressent à l'ensemble des retraité-e-s du Ministère des Finances, secteur public et semi-public, pour qu'ils s'inscrivent dans toutes les actions pour la défense de leurs revendications et la conquête de droits nouveaux.

Ils appellent les retraité-e-s :

- A exiger le retrait du projet de loi « retraite » du gouvernement.
- A exiger une véritable réforme des retraites en s'appuyant sur une série de propositions fortes de la CGT notamment une réforme structurelle de son financement.
- A participer nombreux au rassemblement prévu à Bercy dans les semaines qui viennent pour le maintien et le développement de leurs droits sociaux.
- A s'inscrire activement dans la campagne initiée par la CGT pour la défense de leur pouvoir d'achat et contre les mesures fiscales qui pénalisent des millions de retraité-e-s, en exigeant une véritable réforme de la fiscalité et des prélèvements sociaux

Pour la prise en charge de l'autonomie de tous les citoyens européens, Ils s'engagent à mobiliser les retraité-e-s sur l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE).

Les participants à la conférence de Guidel appellent les retraité-e-s CGT à développer partout sur le territoire l'activité UFR Finances CGT.

Guidel, le 26 septembre 2013

L'ECHO DES CAMPAGNES

Entendu il y a peu dans la cour de récré, cette répartie d'un directeur local à son petit camarade, chef de service, osant réclamer du personnel : «Vous n'en avez pas besoin puisque vous évaluez vos agents *excellents*, ils peuvent donc faire le boulot de 4 ou 5 chacun ! » Et vlan...

Gageons que tant que nos dirigeants traiteront nos difficultés et notre mal être au travail à coup de blagues Carambar, nous ne sommes pas à la veille de sortir du bac à sable.

Vous apprécierez le niveau de nos cadres supérieurs, peut-on attribuer autre note que le zéro pointé à ce style de management ?



Urtikan.net

LA DGFIP MALADE DES FUSIONS

Un mal qui répand la terreur, Mal que la LOLF en sa fureur
Inventa pour punir usagers et fonctionnaires,
La mécanique de fusions (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable de gagner en un jour l'adhésion,
Faisait aux agents miroiter la sortie de l'enfer.

Ils ne le voulaient pas tous, mais tous étaient frappés :
On n'en voyait point d'occupés, A chercher le besoin d'une mutation forcée;

Le DGFIP tint conseil, et dit : Mes chers amis, Je crois que la LOLF a permis,
Pour nos péchés cette infortune ;
Que les plus coupables de nous, Se sacrifient aux traits du capitaliste courroux,
Peut-être ils obtiendront la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels moments, On fait de pareils dévouements :
Ne nous flattons donc point ; voyons sans indulgence, L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant mes appétits de Roi, J'ai dévoré force emplois.
Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense :
Même il m'est arrivé quelquefois de manger, Bien que déjà rassasié.

Sire, dit le DDFiP, vous êtes trop bon Roi ; Vos scrupules font voir trop de délicatesse;
Et bien, manger agents, contrôleurs, sottès espèces,
Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes Seigneur,
En les croquant beaucoup d'honneur.
Ainsi dit le DDFiP, et flatteurs d'applaudir.

L'Ane vint à son tour et dit : J'ai souvenance
Qu'après des années de pouvoir d'achat baissant,
La faim, les enfants, le chauffage, le manque d'effectifs, et je pense
Quelques conditions de travail aussi me poussant,
Je fût mis malgré moi devant la journée de carence.
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.

A ces mots on cria haro sur le baudet.
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Se plaindre ici ! Quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable, D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

SOLIDAIRES, PAS SOLITAIRE, C'EST ÇA LA CGT, ALORS JE ME SYNDIQUE

Nom :

Prénom :

Grade :

Echelon :

Temps partiel (si oui combien) :

Lieu de travail :

Téléphone :

Adresse électronique :

Date :

Signature :